

AGRICULTURE

Relancer notre modèle agricole



CRÉER DE LA RICHESSE

L'agriculture a fait la France
mais elle est aujourd'hui
en danger. Vecteur de
confiance et de puissance,
elle exige de réconcilier
production, transformation
et consommation.

Du champ à l'assiette,
nous devons relancer notre
modèle agricole.

L'AGRICULTURE FRANÇAISE

L'agriculture est la première brique de souveraineté d'un pays et la première nécessité biologique de ses citoyens. Le prix de l'alimentation est un des facteurs clés de stabilité démocratique et économique. Longtemps chefs de file européens, l'agriculture et la pêche françaises sont à présent en crise et impactent notre balance commerciale, nos emplois, notre alimentation et nos paysages. De plus en plus dépendante d'importations de moindre qualité, la France doit réinvestir son agriculture et le monde agricole de manière stratégique.

Définition



L'agriculture française comprend la pêche et la production agricole, l'aménagement des cultures, des pâturages et des zones halieutiques ainsi que les transformations des matières premières en denrées alimentaires en vue de nourrir la population. Intimement dépendante de l'environnement naturel et climatique dans lequel elle opère, l'agriculture se conçoit comme le premier maillon d'une chaîne englobant le monde rural, les coopé-

ratives agricoles, les producteurs d'intrants améliorant les rendements et nourrissant les animaux. Elle mobilise également les transformateurs et les industriels agro-alimentaires, les distributeurs et les consommateurs. Sur le plan institutionnel, l'agriculture française est gérée depuis soixante ans à travers la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne dont l'objectif originel est de stabiliser le marché agricole européen.

Cette note fait partie d'une collection
de 25 notes thématiques publiées
par l'Institut Montaigne
pour l'élection présidentielle 2027 :
Les repères de Montaigne
25 recommandations pour la France

L'Institut Montaigne traite ici une vingtaine de thèmes
interdépendants jugés cruciaux. Ils s'organisent autour des
4 ambitions qui doivent animer une campagne présidentielle :

- **Protéger la nation**
- **Créer de la richesse pour tous**
- **Garantir le vivre ensemble**
- **Mettre en œuvre efficacement les politiques publiques**

Par souci de priorisation, certains thèmes ne font pas l'objet
de note dédiée malgré leur importance (culture, sport, politique
de la ville, transports, etc.).



SE PROTÉGER

SÉCURITÉ NATIONALE

Protéger nos intérêts vitaux

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Renforcer notre résilience

DÉFENSE NATIONALE

Faire face aux nouvelles menaces

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Assurer la crédibilité et le rayonnement de la France

FRANCE-EUROPE

Développer nos intérêts communs

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire

JUSTICE

Réconcilier les Français avec leur justice



VIVRE ENSEMBLE

ACCÈS AUX SOINS

Être bien soigné partout en France

RETRAITE

Garantir un système équitable et pérenne

LOGEMENT

Rendre le logement accessible

POLITIQUE FAMILIALE

Répondre aux nouvelles réalités

PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉS

Agir pour les plus fragiles

IMMIGRATION ET INTÉGRATION

Piloter, intégrer et apaiser

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

Faire de la transition écologique une force



CRÉER DE LA RICHESSE

COMPÉTITIVITÉ

Combattre à armes égales

TRAVAIL ET POUVOIR D'ACHAT

Vivre mieux de son travail

INNOVATION ET TECHNOLOGIES

S'adapter en continu

ÉDUCATION

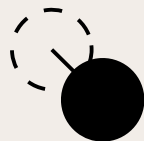
Une école qui instruit et émancipe

ÉNERGIE

Produire une énergie compétitive, souveraine et durable

AGRICULTURE

Relancer notre modèle agricole



METTRE EN ŒUVRE

RÉFORME DE L'ÉTAT

Rationaliser et responsabiliser

FONCTION PUBLIQUE

Moderniser pour mieux servir

DÉMOCRATIE

Restaurer la confiance politique

FINANCES PUBLIQUES

Financer nos ambitions

DÉBUT DE MANDAT

Passer à l'action

SOMMAIRE

p.06

MIEUX COMPRENDRE

p.08

En quelques chiffres

|

p.09

**Comment en
est-on arrivé là ?**

|

p.12

**Que se passe-t-il
si on ne fait rien ?**

|

p.13

Nos atouts

|

p.14

Vu de nos territoires

|

p.16

Et ailleurs ?

|

p.18

**Le champ
de contraintes**

|

p.20

**Les idées reçues
du débat**

p.22

DANS LE DÉBAT

p.27

Idée N°1

|

p.35

Idée N°2

p.42

LA RECOMMANDATION DE MONTAIGNE

p.44

**Nos principes
d'arbitrage**

|

p.46

**Pourquoi
cette voie ?**

|

p.52

Feuille de route

|

p.54

Coût et ressources

|

p.55

Indice d'acceptabilité

p.56

SOURCES

LES REPÈRES DE MONTAGNE

PARTIE 1



MIEUX

COM-

PRENDRE

EN QUELQUES CHIFFRES

**1
poulet
sur 2**

**CONSOMMÉ
EN FRANCE**
est importé, tout
comme 70 % des fruits
et 80 % du poisson

N°1

LA PLACE occupée
par l'agro-alimentaire
en matière de chiffre
d'affaires et d'emplois
dans l'économie
française

170

LE NOMBRE de
démarches agricoles
administratives
disponibles sur le
portail ministériel
« Mes démarches »



9 heures

**LE TEMPS DE TRAVAIL
HEBDOMADAIRE PASSÉ
PAR UN AGRICULTEUR
SUR LES TÂCHES
ADMINISTRATIVES**

**1
suicide
tous les
deux
jours**

UN RISQUE
deux fois plus élevé
chez les agriculteurs
que pour le reste
de la population



490

PRODUITS avec une
appellation d'origine
protégée (AOP), ce
qui place la France à la
deuxième position en
Europe, après l'Italie (598)

50 fois

PLUS PETITE la valeur
de l'excédent commercial
agro-alimentaire français
en 2025 par rapport à 2015

Qu'est-ce que cela dit ?

UNE AGRICULTURE AFFAIBLIE

L'agriculture et la pêche françaises, longtemps des références mondiales, sont aujourd'hui en crise : les dépendances agricoles et alimentaires vont croissant, la hausse subie des coûts de production, les taxes et les contraintes réglementaires détruisent la compétitivité des exploitations, les agriculteurs peinent à vivre dignement de leur travail et le monde rural n'attire plus les jeunes professionnels, qualifiés, ouvrant en conséquence un enjeu de renouvellement générationnel. À cela s'ajoutent les difficultés systémiques liées au changement climatique.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

DES ARBITRAGES POLITIQUES MALHEUREUX

Les stratégies agricoles poursuivies depuis 25 ans se sont avérées néfastes : la montée en gamme n'a pas eu les effets escomptés sur les exportations ; les importations à bas coûts ont fragilisé les producteurs locaux ; des filières peu compétitives ont été privilégiées dans l'allocation des aides au détriment de filières plus stratégiques comme les céréales ou les légumineuses ; la valeur ajoutée de la transformation a été délocalisée dans les pays voisins.

UN VIRAGE EUROPÉEN MAL ANTICIPÉ

Lancée en 1962 pour assurer la sécurité alimentaire de l'Europe, la Politique agricole commune (PAC) a profondément évolué dans les années 2000 sous l'effet de la libéralisation des marchés. Les aides ne soutiennent plus les volumes de production via des prix planchers, mais dépendent désormais de la taille des exploitations et de critères liés aux rendements de production. Par ailleurs, la pression sur les prix et les accords de libre-échange ont favorisé l'importation de produits moins chers et moins contrôlés, plus ou moins éloignés des normes de production européennes, exacerbant par rebond les tensions commerciales.

UN CADRE NATIONAL DÉFAVORABLE

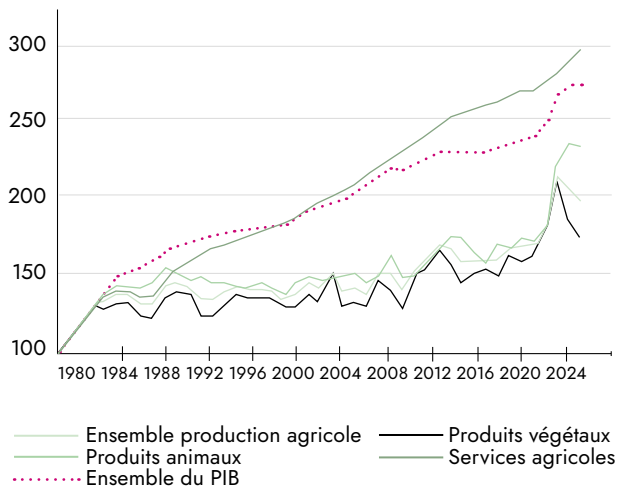
L'agriculture française subit une hausse des normes, des coûts (énergie, engrais) et des taxes qui pénalisent sa compétitivité. La distorsion est flagrante avec nos voisins : les impôts de production pèsent pour 4,3 % de la valeur ajoutée en France contre 0,03 % en Allemagne, tandis que l'Italie et les Pays-Bas bénéficient de règles plus souples sur les pesticides. Résultat : la France perd des parts de marché en Europe et à l'international. De plus, la valeur est mal répartie : pour 100 € d'achats alimentaires, seuls 7 € reviennent aux producteurs, le reste étant capté par les industriels et les distributeurs. Enfin, l'innovation reste freinée par un manque d'ambition institutionnelle.

DES NOUVELLES PRATIQUES DE CONSOMMATION

L'évolution des habitudes de consommation a bouleversé l'économie agricole : baisse du budget alimentaire des ménages, réduction du temps passé à cuisiner et fin de la saisonnalité des achats (ex. tomates en hiver). Pour survivre face à la pression sur les prix et à l'importation massive de produits moins réglementés, l'agriculture s'est industrialisée et massifiée, ce qui complexifie désormais la recherche de rentabilité. La perte d'attractivité des métiers agricoles est accentuée par un activisme sociétal croissant (ex. le bien-être animal), qui impose une pression supplémentaire sur les producteurs et introduit de nouvelles distorsions de concurrence.

**Mieux
comprendre**

Évolution des prix des produits
et des services agricoles payés aux producteurs
(1980-2024)

**-15 Mde€**

LA BAISSÉ prévue
du budget de la PAC
pour la France
en 2028-2034

**48 410**

POINTS DE VENTE
DÉDIÉS À LA
RESTAURATION RAPIDE
EN FRANCE EN 2025
CONTRE 20 000
EN 2000 ET MOINS
DE 500 EN 1980

Chronologie : l'affaiblissement de l'agriculture française

**Octobre
2014**

➤ La loi d'avenir pour l'agriculture sous F. Hollande augmente le coût et la charge administrative des exploitants agricoles dans le cadre de la protection de l'environnement.

**Avril
2015**

➤ L'évolution idéologique et budgétaire de la PAC, avec la fin définitive des quotas laitiers, ne protège plus les producteurs et expose les agriculteurs français à une concurrence étrangère accrue.

**Octobre
2017**

➤ Emmanuel Macron, lors de son discours à Rungis, privilégie une stratégie sélective de « montée en gamme », à destination de l'export, et se détourne d'une production de volume pour le marché domestique.

**Octobre
2018**

➤ Les lois EGalim, censées rééquilibrer les relations commerciales entre producteurs, distributeurs et industriels n'ont pas les effets escomptés pour les producteurs.

**Depuis
février
2022**

➤ La guerre en Ukraine et le conflit dans le détroit d'Ormuz révèlent les vulnérabilités agricoles de la France : le coût de l'énergie très élevé et les dépendances aux intrants excessives, en particulier sur les engrais.

QUE SE PASSE-T-IL SI ON NE FAIT RIEN ?

12

INSTITUT MONTAGNE

PRODUCTION, POPULATION AGRICOLE & ALIMENTATION DE QUALITÉ EN BAISSÉ

La France risque de s'enfermer durablement dans une dépendance aux importations, sans perspective de contrôle de sa souveraineté alimentaire et de son attachement à la qualité sanitaire des produits consommés. Si des exploitations agricoles disparaissent faute de rentabilité ou d'attractivité, c'est non seulement une production nationale en recul, mais ce sont aussi des terroirs et des particularismes régionaux qui s'effacent, des villages qui meurent, des écosystèmes moins résistants au changement climatique. Le risque d'exposition aux variations des prix et aux pénuries de denrées, phénomène déjà visible dans les territoires d'Outre-mer, pourrait s'accroître. Enfin, les fractures sociales liées à l'accès à une alimentation de qualité en seraient accentuées.



-115 000
exploitations
agricoles

en France
métropolitaine
d'ici 2035 selon
la trajectoire actuelle,
soit 15 % du total
de 2025

NOS ATOUTS

UNE FRANCE RICHE DE SES TERROIRS

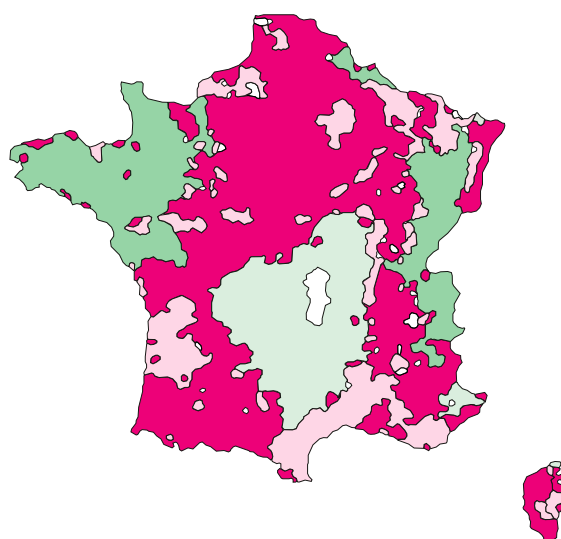
La géographie et le climat de la France permettent une grande variété de productions et l'autosuffisance sur toutes les filières, en particulier grâce à nos territoires d'Outre-mer.

Malgré nos fragilités sur certaines matières premières (fruits tropicaux et agrumes, tomates, riz, soja, poissons, volailles) ou sur certains produits transformés (farine, beurre, fromage râpé, charcuterie), la France conserve des positions fortes :

1^{er} producteur européen de viande bovine, de céréales, d'œufs, de graines oléagineuses, d'huîtres ou d'amidon ; 1^{er} exportateur mondial de vins/spiritueux, de semences végétales, de pommes de terre et de malt.

Avec un cahier des charges exigeant, la France pratique globalement une agriculture raisonnée et maîtrisée. La qualité sanitaire des produits alimentaires s'améliore continuellement. Il suffit pour cela de regarder la chute drastique des morts par intoxication alimentaire en 50 ans.

La France peut enfin s'appuyer sur une chaîne agro-alimentaire complète : un écosystème dense de coopératives agricoles professionnelles et de chambres d'agriculture régionales, un réseau logistique performant, un système bancaire spécialisé et une filière agro-digitale à l'avant-garde. Surtout, la France veut rester agricole !



Élevage

- Élevage de vaches laitières
- Élevage d'autres bovins et de buffles
- Élevage de chevaux et d'autres équidés
- Élevage d'ovins et de caprins
- Élevage de porcins
- Élevage de volailles
- Élevage d'autres animaux
- Culture et élevage associés

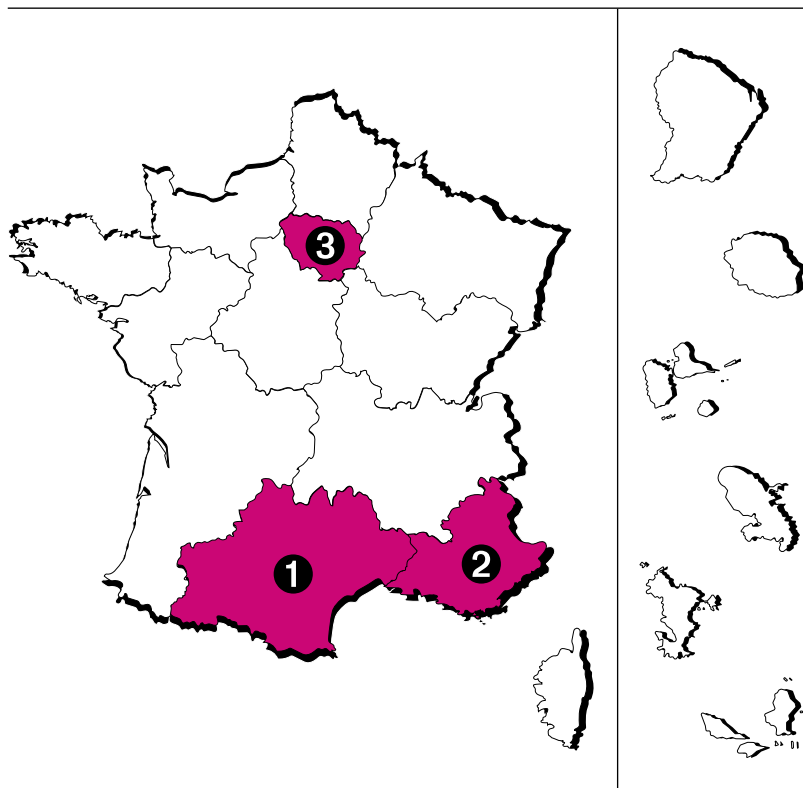
Culture

- Culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses
- Culture du riz
- Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
- Autres cultures non permanentes
- Culture de la vigne
- Culture de fruits à pépins et à noyau
- Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
- Culture de fruits oléagineux
- Autres cultures permanentes

TERRITOIRES

VU DE NOS

Parce que les politiques publiques concernent les Français dans toute la France, **l'Institut Montaigne et l'Institut Enterritoires ont souhaité faire entendre le point de vue d'acteurs clés de nos régions** sur les grands enjeux du débat présidentiel.



Plusieurs dizaines d'élus, de responsables économiques, de représentants associatifs ou d'acteurs engagés dans la vie locale nous livrent leur regard et leurs attentes (ci-contre, 3 extraits).



1

Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie et de Régions de France

Il est nécessaire de redonner un cap aux agriculteurs confrontés aux aléas climatiques, sanitaires et à un contexte international fragilisant. Très exposée au changement climatique, notamment sur l'accès à l'eau, l'Occitanie porte un Pacte pour la souveraineté alimentaire, doté de 145 M€ et composé de 28 mesures. Il vise à relocaliser les productions stratégiques et les outils de transformation, renforcer les débouchés et garantir une juste rémunération des producteurs.

Première région agricole française en nombre d'exploitations, première région Bio et leader européen des productions sous signes de qualité, l'Occitanie s'appuie sur un tissu agricole diversifié, ainsi que sur plusieurs outils : Occitanie-Sud de France, Occit'Alim, une Foncière agricole, les Contrats agriculture durable et prochainement un fonds agricole souverain de 30 M€.



2

Jérémy Brousse

Directeur général délégué du Groupe Brousse

Pour pérenniser notre modèle agricole et notre souveraineté alimentaire, il faut revaloriser le métier et garantir des perspectives d'avenir : soutenir les marges et les revenus, moderniser les outils de production, innover et accompagner la transition énergétique et climatique sans opposer agriculture et écologie.

Il faut aussi redonner aux agriculteurs une juste place dans les chaînes de valeur, favoriser la transmission, sanctuariser les filières souveraines et harmoniser les normes européennes.

Les filières de transformation constituent un enjeu majeur : trop de produits sont importés faute de transformateurs français, malgré l'existence des matières premières. La France dispose pourtant d'atouts agricoles, géographiques et d'une capacité d'innovation. La réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture constitue une piste inspirante face au changement climatique.



3

Stéphane Layani

Président du Marché international de Rungis

Garantir notre souveraineté alimentaire exige de dépasser l'opposition stérile entre modèles agricoles pour faire cohabiter petits producteurs et filières industrielles. Pour relever ce défi face à la hausse des importations, les marchés de gros jouent un rôle structurant : en tant que centrales d'achat territoriales et plateformes logistiques mutualisées, les MIN sécurisent l'approvisionnement et garantissent un prix décent aux producteurs, adossés à une distribution de proximité revitalisée.

Cette organisation logistique prend tout son sens en mobilisant les atouts majeurs de la France pour hybrider les modèles : concilier ancrage local et rayonnement international, excellence artisanale, puissance industrielle et technologies. Mais pour être durable, cette stratégie doit s'appuyer sur une demande forte : la mesure la plus décisive réside donc dans l'éducation à l'alimentation. En réintroduisant l'apprentissage du goût à l'école, nous créons un débouché pérenne pour nos filières et rapprochons la jeunesse de notre agriculture.

ET AILLEURS ?

Les stratégies agricoles d'un pays dépendent tout autant de son climat et de ses sols que du déploiement d'une volonté politique au service de l'autonomie alimentaire ou de la compétitivité. Si la Chine, les États-Unis, le Japon ou la Russie ont investi dans leur résilience agricole, peu de pays sont *de facto* totalement autosuffisants. Certains acceptent donc de renoncer à des denrées importées afin de réduire leurs dépendances. Mais au-delà des choix politiques qui sont faits, les pratiques de consommation et les arbitrages alimentaires des ménages pèsent sur la viabilité des modèles voulus : seuls 16 % du budget des ménages français est aujourd'hui alloué, en moyenne, aux dépenses alimentaires, deux fois moins qu'il y a 30 ans.

1

États-Unis

LA PRODUCTION À TOUT PRIX

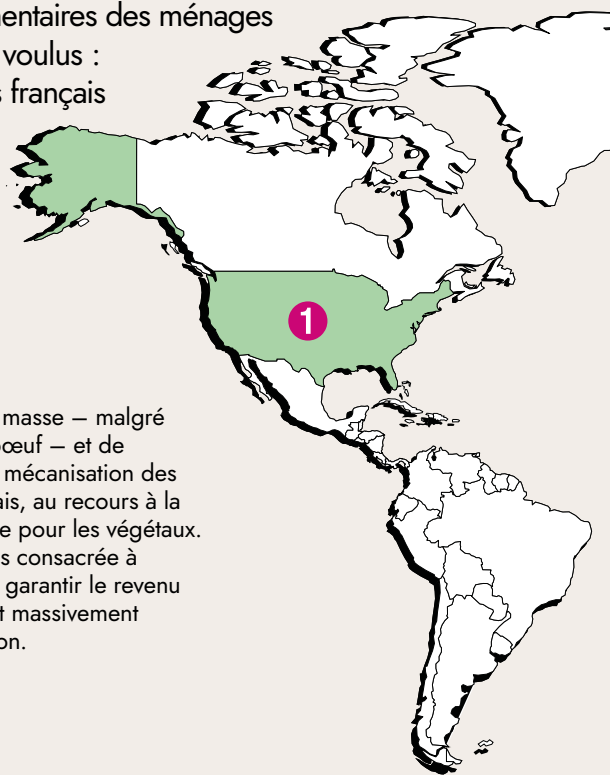
Le pays a fait le choix de la production de masse — malgré des pénuries récentes sur les œufs ou le bœuf — et de l'exportation stratégique grâce à une forte mécanisation des exploitations, à l'utilisation massive d'engrais, au recours à la génétique et à une main-d'œuvre étrangère pour les végétaux. La part du budget des ménages américains consacrée à l'alimentation n'est que de 10 % mais pour garantir le revenu des producteurs, le gouvernement soutient massivement son agriculture *via* des aides à la production.

2

Allemagne

DES ARBITRAGES STRATÉGIQUES

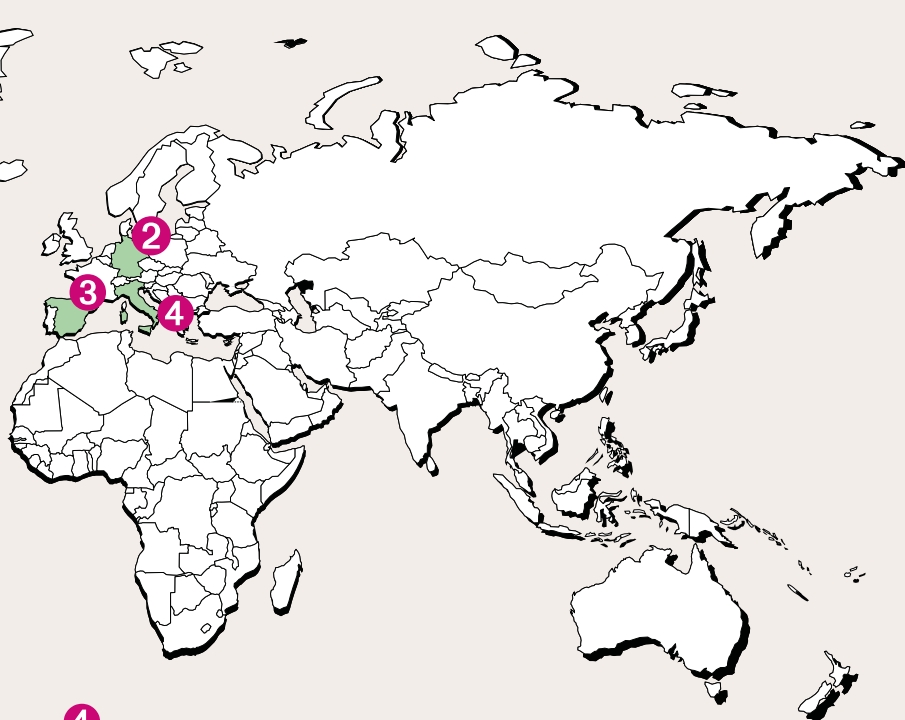
Parce que son agriculture hautement spécialisée et productive lui offre des rendements importants suite au regroupement massif de parcelles, l'Allemagne a fait le choix de l'autosuffisance en céréales, en lait, en porc et en pommes de terre, réservant ses importations aux fruits et légumes. En revanche, l'Allemagne apparaît comme l'un des pays européens le moins concerné par son alimentation, ses ménages ne consacrant que 12 % de leur budget aux dépenses alimentaires.



3

Espagne**PUISSANCE ÉMERGENTE**

L'Espagne, autosuffisante sur la viande, les fruits, les légumes et l'huile d'olive, a choisi une stratégie d'exportations géographiquement diversifiées et multi-filières. Pour être compétitive, elle a aussi fait le choix de l'irrigation, de serres massives et d'une main-d'œuvre étrangère à bas coûts. L'inflation alimentaire est plus marquée depuis quelques années et, à 16 %, la part du budget alimentaire des Espagnols tourne donc aujourd'hui autour de celle de la France.



4

Italie**GÉANT DE LA TRANSFORMATION**

L'Italie privilégie la transformation alimentaire et accepte une dépendance forte sur certaines matières premières étrangères. Sa politique en faveur des petites exploitations accepte une consommation très élevée de produits phytosanitaires afin d'assurer une production suffisante de fruits, de légumes et d'huile d'olive, production destinée à la fois à la consommation intérieure et à l'exportation. L'alimentation est érigée en priorité par les ménages italiens, qui y consacrent plus de 19 % de leur budget, ce qui témoigne de son importance culturelle dans le pays.

LE CHAMP DE CONTRAINTES

18

INSTITUT MONTAGNE

COMPLEXITÉS ADMINISTRATIVES ET CHARGES FINANCIÈRES

Nos impératifs réglementaires visent à assurer une production de qualité et à l'adapter au changement climatique. Ils sont cependant supérieurs à ceux de nos voisins ou à ceux d'autres pays agricoles exportateurs. Ils créent donc une distorsion de compétitivité en défaveur de nos agriculteurs. La complexité de la gestion administrative (déclarations, certifications, contrats de travail, conventions collectives, spécificités des chambres d'agriculture régionales et de la Mutualité sociale agricole) décourage les agriculteurs et détourne une part importante de leur temps de travail.

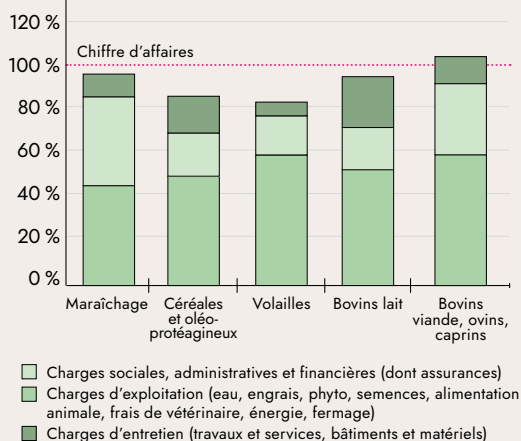
Définition

INTRANTS

Matières premières naturelles ou chimiques pour aider à la production agricole (eau, engrais organiques ou minéraux, aliments pour les animaux, semences, produits phytosanitaires, outils mécaniques).

Résilience économique : des charges très importantes en proportion du chiffre d'affaires

Charges moyennes des exploitations du RICA / Chiffre d'affaires en 2022



LA FRAGILITÉ DES TERRES AGRICOLES

Si les rendements agricoles ont fortement augmenté entre 1950 et 2000, et poursuivent cette tendance dans la filière laitière, ils sont en revanche stables ou plafonnent pour les céréales. En cause : des progrès en semences animales et végétales qui ne compensent plus toujours les aléas climatiques et les nouvelles maladies qui se multiplient. Les épisodes de sécheresse ou d'inondations sont plus sévères et longs qu'auparavant. Les années les plus

arides, les rendements baissent jusqu'à 22 %, et aucune région française n'est épargnée. Cela affaiblit directement les sols, allant même jusqu'à les épuiser parfois. La taille réduite des exploitations agricoles rend quant à elle difficile les investissements dans des technologies modernes de gestion et d'anticipation des risques climatiques.

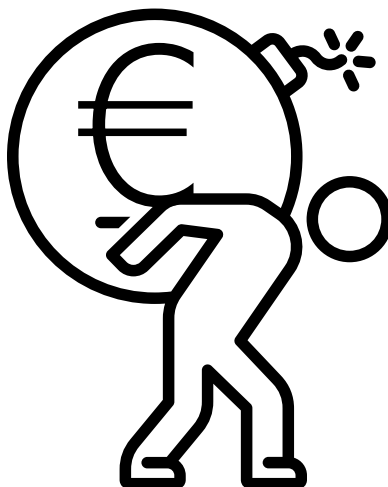
UNE ACTIVITÉ FINANCIÈREMENT EXIGEANTE

L'agriculture est une activité qui nécessite d'importants investissements : intrants (80 % des engrais sont achetés hors d'Europe), matériels et outils agricoles, installations réglementées, charges sociales élevées, assurances et équipements de sécurité, etc. Aux aléas climatiques s'ajoute l'incertitude de frais de fonctionnement dont le coût dépend de puissances tierces (produits phytosanitaires, énergie, machines et outils). Les exploitations agricoles ont ainsi vu leurs dettes exploser, les exposant à des incertitudes grandissantes et à des systèmes assurantiels de plus en plus coûteux ou sélectifs.

45 %

ou 250 000 €, le taux d'endettement moyen

d'un exploitant mais avec de fortes disparités entre filières



LES IDÉES REÇUES DU DÉBAT

20

INSTITUT MONTAGNE

“

**TOUS LES AGRICULTEURS
FONT FACE AUX MÊMES
DIFFICULTÉS**

FAUX

Les métiers ou les filières agricoles ne sont pas tous affectés de la même manière. L'élevage bovin ou la filière des fruits et légumes sont, par exemple, particulièrement touchés tandis que les filières céréalières, les produits à haute valeur ajoutée de type vins et spiritueux ou les semenciers résistent mieux à la concurrence mondiale. 17,5 % des exploitants vivent sous le seuil de pauvreté monétaire mais ce pourcentage monte à 20 % chez certains éleveurs. Par ailleurs, la réalité n'est pas la même pour un paysan qui vend sa production au marché que pour un chef d'entreprise avec des centaines d'hectares ou disposant d'une flottille de bateaux de pêche. De la même manière, la réalité d'un vigneron tourné vers l'export n'est pas celle d'un maraîcher dont la production est destinée à la vente locale. À l'inverse, les agriculteurs sont tous confrontés aux conditions climatiques car elles rythment leur travail, rendent incertain le résultat de leurs efforts et s'ajoutent à l'astreinte qu'exige le métier.

“

**L'AGRICULTEUR FRANÇAIS
EST LE GRAND GAGNANT DE LA PAC**

À NUANCER

La France est la première bénéficiaire budgétaire de la PAC mais les agriculteurs français ne reçoivent pas, en pratique, plus d'aides que leurs voisins. Pourquoi ? Car ils s'acquittent de taxes sur la production anormalement élevées : pour 1 € d'aides ou de subventions européennes octroyées, 18 centimes partent en impôts de production contre 8 centimes en moyenne dans l'UE. Par ailleurs, la part des aides directes dans le revenu agricole français (25 %) se situe dans la moyenne européenne mais elle est plus faible qu'en Allemagne ou en Pologne, deux pays qui globalement, ont su mieux capitaliser sur les fonds européens. Enfin, il est important de rappeler que la PAC favorise aujourd'hui les grandes exploitations. Pour autant, son importance reste indéniable car certains exploitants, laitiers ou maraîchers en particulier, seraient incapables de dégager un revenu sans ces aides.

“

L'ÉLEVAGE ET LA PÊCHE DÉTRUISENT LA BIODIVERSITÉ

À NUANCER

Les agriculteurs sont les premiers régulateurs de la biodiversité. En effet, ils régulent les nuisibles, la pollinisation, l'écoulement des eaux et la richesse des sols. Ils participent ainsi à la sauvegarde d'un écosystème naturel vivant et dynamique. La biodiversité de certaines terres, trop pentues ou inondables, bénéficie aussi du pâturage des vaches. Cependant, les agriculteurs sont aussi les premiers à porter atteinte à la biodiversité par le recours aux pesticides souvent nécessaires à leurs rendements et à leur survie économique ou par l'exploitation trop intensive des ressources terrestres et maritimes.

La France fait partie des bons élèves en matière d'agriculture car elle se distingue par son agriculture raisonnée liée au poids réglementaire qu'elle s'impose : cahier des charges particulièrement exigeant, y compris pour le conventionnel, nombreux contrôles, produits phytosanitaires restreints, lois en faveur de la biodiversité. Ainsi, plus de 10 % de la surface agricole française est bio. Ce pourcentage est inférieur à d'autres pays mais, rapporté en surfaces totales, la France est le deuxième territoire européen le mieux pourvu.

“

LES AGRICULTEURS SONT LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

Ces accords ont pour but d'ouvrir les marchés respectifs des pays signataires et donc d'élargir les débouchés commerciaux. Or, l'agriculture

À NUANCER

française est particulièrement affectée par ces ouvertures directes à la concurrence car elles favorisent des importations à moindre coût, de moins bonne qualité et ne subissant pas les mêmes contrôles. L'agriculture française est structurellement plus chère à cause de ses coûts de production et ses contraintes, une situation qui fait qu'elle pâtit plus que d'autres secteurs. C'est la perception de la concurrence déloyale et de l'indifférence politique qui alimente donc surtout ce sentiment de défiance chez les producteurs.

LES REPÈRES DE MONTAGNE

PARTIE 2



DANS
LE
DÉBAT

L'IMPÉRATIF D'UNE STRATÉGIE POLITIQUE

LA NÉCESSITÉ DE L'ACTION

L'accroissement de la population mondiale et les pressions sur l'environnement nous obligent à repenser nos modes de production et de consommation. Nos dépendances aux matières premières – tant les intrants pour la production que les produits pour la consommation – peuvent à tout moment être instrumentalisées par les pays exportateurs. Ainsi, la France, dont la production est plus coûteuse que chez ses voisins, importe massivement des produits quotidiennement consommés (fruits et légumes, volailles, poissons, pâtes et riz, beurres, huiles). Elle n'est plus autosuffisante sur ces pans. Dans un contexte géopolitique de plus en plus hostile, il apparaît donc important d'utiliser au mieux les atouts de la France et de définir une politique agricole capable de sécuriser notre production et nos approvisionnements.

Cependant, aucune ambition concernant l'agriculture en France ne peut se faire sans le monde rural, en ignorant l'industrie agro-alimentaire et sans le soutien de la grande distribution. Il est tout aussi essentiel de prendre en considération l'état de notre nature fortement sollicitée et le contexte européen. En outre, l'agriculture française n'est pas un secteur comme les autres. Elle est doublement identitaire : par le poids de la tradition culinaire dans la qualité de vie et par l'importance des terroirs dans l'aménagement de nos communes et de nos régions.

Après des décennies de politiques inabouties ou délétères pour le monde agricole, il apparaît indispensable de repenser notre agriculture de manière stratégique et organisée.

TOUR D'HORIZON DES IDÉES QUI ANIMENT LE DÉBAT PUBLIC

IDÉE DU DÉBAT N°1

PRODUIRE PLUS LA FRANCE

Quel parti pris ?

Le problème principal des agriculteurs est celui des distorsions de concurrence. Le poids trop élevé de la réglementation, de la fiscalité, des charges et des coûts intermédiaires ainsi qu'un principe de précaution trop limitatif ont entravé la production française. Ils ont rendu les coûts nationaux moins compétitifs que ceux de nos partenaires, y compris européens, et ont favorisé l'importation massive de produits moins chers au nom du pouvoir d'achat.

Pour faire vivre dignement les agriculteurs et pour nourrir qualitativement sa population, la France doit redevenir un pays de production toutes filières confondues, capable de traiter aussi bien la qualité que la quantité, le haut de gamme que l'entrée de gamme. Il faut donc prioritairement lever les obstacles qui entravent la production et permettre aux agriculteurs de se développer et de se diversifier dans un double objectif de consommation nationale et d'exportation.

Pour passer de l'actuelle logique de contrôle et de sanction à une nécessaire logique de responsabilisation et d'accompagnement, il nous faut actionner deux leviers : lever les contraintes à la production et accompagner les agriculteurs dans leurs transitions.

POUR NOURRIR



SE LIBÉRER DES CONTRAINTES ANTICONCURRENTIELLES

ALLÉGER LES FARDEAUX ADMINISTRATIFS, RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIERS DES PRODUCTEURS POUR LUTTER À ARMES ÉGALES AVEC LA CONCURRENCE

La production agricole ne doit plus être une course d'obstacles normatifs. Tout ce qui tend à réduire les redondances administratives, les incertitudes financières et les contradictions réglementaires est donc bienvenu pour les exploitants.

Revoir le mandat de la SAFER pour favoriser le regroupement des exploitations et l'agrandissement des parcelles. Inversement, lutter contre les démembrements de propriété afin de permettre à tout agriculteur d'accéder à la propriété. Supprimer les droits de succession sur les 100 premiers hectares de terres agricoles. La réalité alimentaire actuelle nous oblige à sortir du totem de la petite taille des exploitations pour espérer tous nous nourrir.

Simplifier tous les régimes permettant d'étendre la surface des exploitations et des élevages (régimes ICPE compris), en priorité

dans les filières en tension. **Réduire les délais d'autorisation à 6 mois, contre 3 ans actuellement pour les plus grands élevages, et les options de recours** afin de ne pas freiner les nouvelles installations ou les projets de modernisation (serres, bâtiments d'élevage, bassins aquacoles, etc.)

Simplifier les contrats de courte durée des travailleurs agricoles. **Supprimer les charges sociales sur les emplois agricoles, saisonniers compris, jusqu'à 1,5 SMIC.**

Mettre fin aux surtranspositions en matière de produits phytosanitaires en autorisant en France les molécules autorisées dans les autres pays européens, pour stopper les distorsions de concurrence mais sans céder aux dérogations d'urgence pour les produits non homologués. En parallèle, définir une politique européenne harmonisée de contrôle des importations des produits ne répondant pas aux exigences sanitaires européennes et renforcer les moyens humains et financiers pour effectuer ces contrôles.

Alléger la charge administrative des agriculteurs pour qu'ils passent leur temps dans les champs et non dans les bureaux. Simplifier la gestion et les calendriers d'activités par filière par le recours à l'IA et par la souscription d'abonnements pris par les coopératives et les Chambres d'agriculture.



Mettre en place un guichet unique pour les démarches foncières et fiscales. Moderniser la Mutualité sociale agricole pour en faire une assurance maladie mieux gérée et plus performante.

Alléger les contraintes de trésorerie des agriculteurs, notamment pour leur permettre de s'assurer, et dès lors que 75 % des agriculteurs ne sont pas assurés faute de moyens dans certaines filières. Sur le modèle de l'Espagne, qui prend à sa charge une partie des primes d'assurance liées aux risques climatiques et sanitaires, mettre en place des modalités d'avance de trésorerie par l'État pour les coûts assurantiels.

Faciliter la vente directe par les producteurs en les dispensant intégralement des contraintes réglementaires des distributeurs.



ACCOMPAGNER LA PRODUCTION ET LES AGRICULTEURS

SÉCURISER L'ACCÈS AUX RESSOURCES PRODUCTIVES

Favoriser l'installation et l'entretien de systèmes d'irrigation par du crédit fiscal afin de **mieux flécher l'usage de l'eau** et de s'inscrire dans la moyenne européenne. Encourager la plantation d'arbres et de haies pour permettre la rétention et la récupération des eaux de pluie, y compris pour préserver les zones humides, tripler les capacités de stockage de l'eau hivernale, explorer le potentiel de réutilisation des eaux usées et envisager une

simplification de la gouvernance de l'eau.

Multiplier les projets de régénérations des sols, y compris en encourageant les banques à mieux prendre en considération ces projets agro-écologiques dans leur évaluation des risques dès lors qu'ils permettent eux aussi d'avoir des rendements compétitifs.

Supprimer la TVA sur les engrais organiques, moins exposés aux approvisionnements extérieurs, pour les rendre plus attractifs et créer des centrales d'achat coopératives pour subvenir aux besoins en semences certifiées et en engrais adaptés aux sols.

Soutenir l'agriculture de précision en permettant aux producteurs de déduire la totalité de l'achat d'un matériel innovant (robotique, drones, logiciels de cartographie, filets sélectifs, etc.) de leurs revenus imposables dès la première année.

MODERNISER LA PROFESSION ET ÉLARGIR LES HORIZONS

Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs en accordant des exemptions d'impôts sur le revenu pour les cinq premières années et en favorisant les mises en réseaux d'exploitants pour lutter contre l'isolement.

Lutter contre la pénibilité et l'astreinte en offrant des crédits bancaires à long terme fléchés vers la robotisation.

Déployer une politique offensive de soutien à l'exportation, en premier lieu avec l'appui des coopératives mais aussi de l'État (diplomatie agricole), à travers des politiques de labellisation (ex. AOP, Label Rouge) et via un allégement administratif. Faire front commun et regrouper les régions autour d'un unique label France pour les produits à l'export.

PORTER LE DISCOURS DE LA JUSTE RÉMUNÉRATION

Vendre à la bonne valeur en défendant les produits français, locaux et de saison, en réengageant un discours sur la valeur de l'alimentation et sur la confiance aux producteurs, et en contrant les discours sur les prix bas. En plus des campagnes de sensibilisation, monter à 80 % la commande publique d'achat de produits de saison et français. En résumé, ne plus faire du revenu agricole la variable d'ajustement de la chaîne de valeur alimentaire.

La mesure phare de cette stratégie

SUPPRESSION DES CHARGES SOCIALES SUR LES SALARIÉS ET LES SAISONNIERS AGRICOLES

Pour produire plus, les agriculteurs doivent pouvoir accroître leur travail, recruter les personnels qualifiés et gérer les aléas climatiques sur la production. L'allègement des charges pesant sur les salaires agricoles est la voie la plus rapide pour lutter contre la distorsion de concurrence, en particulier face aux voisins européens. En effet, au-delà d'un SMIC et demi le taux effectif des charges sociales patronales est actuellement bien plus élevé en France (≈35 %) qu'en Allemagne (≈20 %) ou en Pologne (≈18 %). Seules l'Italie (≈30 %) et l'Espagne (≈32 %) sont à des niveaux comparables. Par ailleurs, cela réduirait la tentation du travail non déclaré et sécuriserait salariés et employeurs.

Ce qu'on a déjà su mettre en place, en France ou ailleurs

En Europe

Nombreux sont les pays avec des exploitations plus grandes mais dont le tissu agricole et rural n'est pas sacrifié pour autant. L'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne ou la Roumanie évidemment, mais aussi la Belgique. Confrontée à la quasi-disparition de sa filière avicole, ses exploitants avaient par exemple consenti à des consolidations mais sans voir leur rémunération menacée. Résultat : la tonne de poulet belge est aujourd'hui vendue 1 350 € contre 1 200 € en France. Les ordres de grandeur des exploitations sont encore plus frappants avec l'Allemagne où l'on trouve en moyenne 120 000 volailles dans les « grands élevages » contre 60 000 en France. De la même manière, dans le secteur laitier, les fermes danoises pouvaient déjà accueillir jusqu'à 500 ou 600 vaches en moyenne il y a 20 ans. Le phénomène n'est donc pas nouveau. Or, ces élevages plus grands ou ces parcelles plus étendues permettent aux producteurs d'absorber plus facilement les coûts d'installation et de fonctionnement. En cela, la consolidation des coopératives céréalières en France est la bonne direction pour rivaliser avec des concurrents étrangers, pour affronter les cours mondiaux et pour continuer d'avoir une agriculture porteuse d'espoir. Un meilleur revenu permettrait en outre le développement d'une agriculture innovante et de précision mieux à même de lutter contre les atteintes à l'environnement.

Ce choix de la consolidation des exploitations s'impose également dans le contexte d'un renouvellement générationnel insuffisant au sein de la profession agricole.

À ce titre, le Japon ou l'Australie ont favorisé les regroupements de terres pour lutter contre le vieillissement de leurs agriculteurs. En revanche, toutes les politiques d'agrandissement ne répondent pas à la même philosophie. Si le Brésil, le Canada ou les États-Unis ont pu privilégier une approche capitaliste pour faciliter l'émergence de grandes structures avec des milliers de vaches, contre une soixantaine en moyenne en France, les pays européens ont quant à eux opté pour une approche régulatrice afin d'éviter la sur-spéculation sur le foncier agricole. Il est donc plus intéressant de se référer aux pays ayant fait du maintien du tissu rural une priorité qu'aux pays non européens ayant adopté une vision de la sécurité alimentaire uniquement par le prisme du volume.

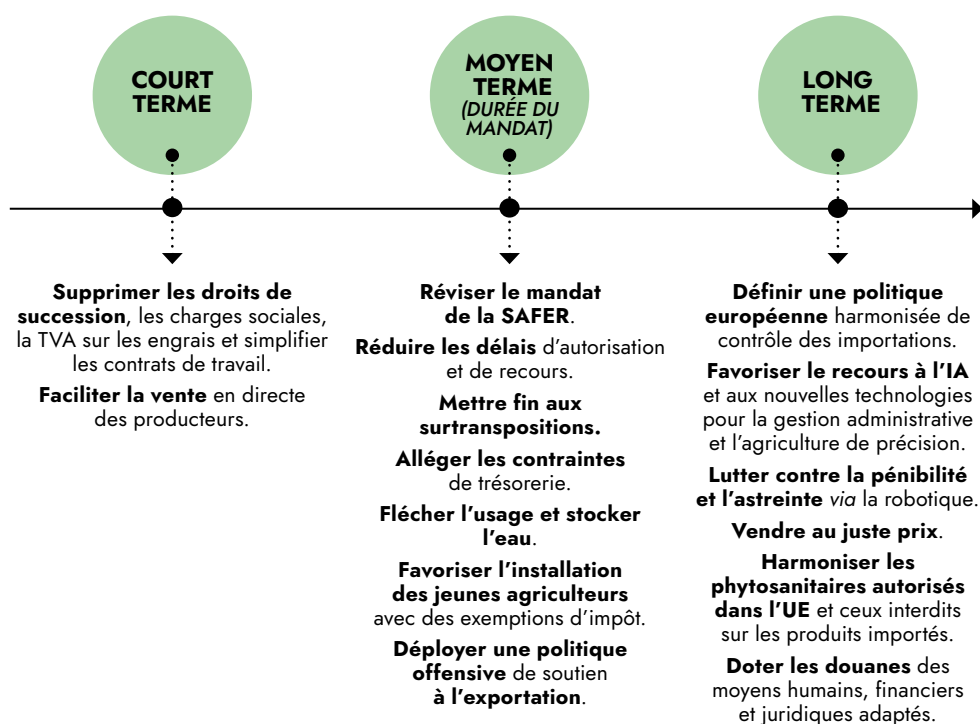
En Italie et en Espagne

Certes, la France bénéficie d'une labellisation européenne, à travers le système harmonisé et juridique des AOP et des AOC qui protègent les terroirs et les modes de production, mais sa politique d'exportation est aujourd'hui moins prolifique lorsqu'on en vient aux labels nationaux. En plus d'une compétitivité moindre, la France pêche comparativement plus que ses voisins européens. Le Label Rouge n'a par exemple pas trouvé d'écho au-delà des frontières contrairement au « Made in Italy » ou au Demeter allemand. En outre, les produits français n'ont pas toujours su s'adapter aux demandes actuelles des consommateurs, contrairement à certains produits espagnols.

L'Italie et l'Espagne, en particulier, ont ainsi cette capacité à transformer une spécificité locale en un actif économique national protégé, empêchant la banalisation de leurs produits locaux. À cela s'ajoute le fait qu'avant même de parler d'export, le consommateur italien ou espagnol est le premier acheteur du label, ce qui donne une assise solide aux produits. En parallèle, les coopératives ou les consortiums privés jouent un rôle déterminant et soutiennent de manière proactive ces politiques de labellisation. Enfin, plus que d'autres pays, l'Italie n'a pas hésité à investir des moyens financiers considérables, publics comme privés, pour protéger juridiquement ses produits à l'international.

GOVERNANCE ET FAISABILITÉ

Quelle gouvernance et temporalité ?





Combien cela coûterait approximativement ?

De
1,6 à 2,75
Md€
EN 2027

- **Suppression des droits de succession :**
< 55 millions par an et sans prise en compte des exonérations pour les jeunes agriculteurs
- **Exonération de charges sociales pour les salariés et les saisonniers :**
450 millions par an
- **Exemption d'impôt sur le revenu pour les jeunes agriculteurs :**
2,7 millions à 4,1 millions par an
- **Triplement des capacités de stockage d'eau hivernale :**
336 millions par an pendant cinq ans
- **Exemption de TVA sur les engrais organiques :**
21 millions par an
- **80 % de produits locaux et de saison dans la commande publique :**
960 millions à 2,1 milliards par an.

Faisabilité et arbitrages

● FAISABILITÉ

Temps long de la formation et de l'attractivité dans un métier très largement éprouvé et caricaturé.
Acceptation des nouvelles technologies et de l'introduction de l'IA.
Capacité des autorités administratives à délivrer les permis dans les temps.
Engagement des banques à sécuriser des financements.
Nécessaire majorité parlementaire pour prendre des décisions législatives.

● ARBITRAGES MAJEURS

Arbitrages fiscaux au regard du niveau global des finances publiques et dans un contexte d'endettement de la France.
Fléchage de l'usage de l'eau pour permettre la hausse de la production dans toutes les filières agricoles.

● POINTS DE TENSION

Éducation des consommateurs à la valeur réelle des produits alimentaires français en comparaison des habituels produits importés et moins chers.
Réalité d'un marché unique européen et difficulté à refuser des produits tiers moins-disants.
Suppression de la SAFER et risques sur le prix du foncier agricole.
Partage des usages de l'eau.

IDÉE DU DÉBAT N°2

PRIORISER SOUVERAINE

Quel parti pris ?

Un pays libre est un pays qui sait nourrir sa population dans la durée et l'adversité. Alors que le monde se durcit sur le plan géopolitique, il est indispensable que la France recouvre une forme d'autonomie alimentaire sur les produits essentiels. Pour pouvoir nourrir tous les Français et exporter nos surplus, cette ambition passe par une meilleure structuration verticale et horizontale des filières, de la production à la distribution en passant par la transformation.

Notre production est trop souvent confiée à des transformateurs étrangers qui nous les ré-expédient (blé français/pâtes italiennes, lait français/beurre allemand, porc français/charcuterie espagnole, etc.). Il ne faut plus que la valeur de la production échappe aux agriculteurs mais, au contraire, se conçoive dans un continuum production-consommation permettant une répartition relativement homogène sur l'ensemble du territoire, y compris dans les Outre-mer.

Il s'agit donc de renforcer en priorité l'ensemble de la chaîne de valeur de cinq filières indispensables à la souveraineté alimentaire de la France : les céréales (blé dur en premier lieu), les fruits et légumes vivriers (pommes, pommes de terre, tomates, carottes), le lait, les légumineuses et protéines végétales (pour l'alimentation animale et humaine, soja compris), la volaille et les œufs. Les logiques peuvent varier entre ces filières, qu'elles soient par exemple tributaires des cours mondiaux ou non, mais elles doivent constituer le socle de notre production agricole.

Il faut donc actionner trois leviers : une mutualisation des outils modernes de production, une réorientation des aides publiques et une répartition plus juste de la valeur.

CINQ FILIÈRES DE TÉ ALIMENTAIRE



MUTUALISER ET TERRITORIALISER LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION

**UNE INTÉGRATION AU PLUS PRÈS
DES TERRITOIRES POUR CONSERVER
LES EMPLOIS ET LA VALEUR AJOUTÉE**

**Assumer publiquement et politiquement
l'importance et la priorité donnée à ces
cinq filières**, y compris via une politique
de subventions pour la recherche et la
conversion des terres. Alors que le tournesol
était l'emblème de la politique de reconquête
agricole française dans les années 70, les
légumineuses peuvent être ce fer de lance
aujourd'hui.

**Structurer de manière verticale et intégrer
la production ainsi que la transformation**
des filières les plus stratégiques, y compris
avec une planification territoriale. Par exemple,
pour la filière avicole et pour un territoire :
envisager un cluster avec plusieurs éleveurs,
une usine d'alimentation animale et un
abattoir de volaille (précédents de filière et
de cluster intégrés tels que LDC en Bretagne,
Terre de Lin en Normandie, Terrena en

Loire-Atlantique). **Stopper plus largement
l'hémorragie des fermetures des points
de collecte et de transformation** : abattoirs,
moulins, tours de séchage, centre de
trituration.

**S'assurer du pilotage foncier par la SAFER
de cette structuration territoriale.** Grâce
à son droit de préemption sur les terrains et
les bâtis agricoles, elle évitera toute prédation
par des acteurs privés spéculatifs et pourra
regrouper les terres par filière prioritaire.

Favoriser l'installation et l'entretien de systèmes
d'irrigation afin de **mieux flécher l'usage
de l'eau** et de s'inscrire dans la moyenne
européenne. Encourager la plantation d'arbres
et de haies pour favoriser la rétention d'eau,
développer des capacités collectives de
stockage hivernal et explorer le potentiel
de réutilisation des eaux usées au niveau
départemental ou communal.

Créer des centrales d'achat coopératives,
y compris pour s'approvisionner à des prix
compétitifs en semences certifiées et en
engrais adaptés aux sols.



(RÉ)ORIENTER LES AIDES PUBLIQUES

DES FORMATIONS, DES
SUBVENTIONS, DES EXONÉRATIONS
ET DES ACHATS FLÉCHÉS VERS
CES CINQ FILIÈRES POUR GARANTIR
UNE PRODUCTION RAISONNÉE

Flécher les formations initiales vers les filières les plus stratégiques et intégrées, pour les apprentis agriculteurs ou pêcheurs mais aussi pour les transformateurs (abattoirs, séchoirs, triturateurs, conditionneurs, etc.). Aider les jeunes agriculteurs dans leur travail de planification pour éviter les désinvestissements ou les sous-valorisations des exploitations. Simplifier le contenu et l'accès aux formations techniques pour tous les producteurs afin d'assurer une montée en compétences tout au long de la carrière. Accroître les **soutiens budgétaires aux semenciers, généticiens et vétérinaires** pour entreprendre investissements nécessaires, souvent longs et coûteux. Avoir des variétés de semences adaptées et des races de troupeaux plus résilientes aux stress climatiques, à commencer par les fortes chaleurs, est plus que jamais prioritaire. **Envisager des stocks stratégiques** d'engrais organiques et minéraux pour mieux affronter les variations des prix.

En adéquation avec les besoins territoriaux et par filière, **faciliter l'accès à des financements et à des prêts bancaires**, en priorité pour les plus petits exploitants, garantis par la Banque publique d'investissement si besoin, **afin de moderniser les outils de production, de stockage** (ex. silos distincts pour les légumineuses et les céréales) **ou de transformation**.

Soutenir l'agriculture de précision en systématisant la défiscalisation et les prêts à taux zéro des achats de matériels de nouvelle génération (robotique, drones, logiciels de cartographie, dosage par laser, etc.). S'assurer que cette modernisation s'opère avec le soutien des structures coopératives et d'abord dans les filières les plus contraignantes (traite laitière, maraîchage, arboriculture, pêche en mer, etc.)

Contraindre la commande publique et la restauration collective dans un premier temps, la restauration commerciale dans un second, à accélérer leurs approvisionnements en produits locaux et de saison, y compris dans les zones urbaines, pour assurer des débouchés pérennes aux producteurs et offrir des prix attractifs aux grossistes.



GARANTIR UNE JUSTE RÉMUNÉRATION

UNE PROTECTION ACCRUE
DES PRIX POUR MIEUX RÉMUNÉRER
LES PRODUCTEURS

Privilégier les négociations en marche avant, producteur-industriel puis industriel-distributeur, et donner une **priorité dans le calendrier des négociations aux PME/TPE/ETI**.

Sanctuariser la matière première agricole mais aussi industrielle et s'appuyer sur les coopératives agricoles pour négocier avec la grande distribution. **Renforcer le code des bonnes pratiques**, afin de pouvoir « dé-réguler » les négociations et concentrer la législation et les moyens de contrôle sur les points portant préjudice aux entreprises.

Rendre obligatoire l'étiquetage sur l'origine des produits dans les différents canaux de vente et de distribution, y compris dans la restauration collective pour encourager la préférence française et européenne dans les comportements d'achat.

Faire de l'agriculture et la pêche des exceptions dans les accords commerciaux à l'image de l'exception culturelle. Renforcer la préférence européenne dans les politiques alimentaires des pays européens.

La mesure phare de cette stratégie

CRÉER UN « AIRBUS » DE L'ENGRAIS

Les engrais sont essentiels à la productivité agricole et à la viabilité des exploitations. Mais sur 10 millions de tonnes d'engrais azotés consommées chaque année en Europe, la moitié est importée. La France plus particulièrement ne produit que 30 % des engrais qu'elle consomme. Réduire nos dépendances à l'azote, mais aussi au phosphate ou au potassium, est essentiel. L'émergence d'un géant européen des engrais organiques et minéraux nécessite donc le rachat et la fusion d'usines en Europe. Une fois cette consolidation effectuée, aucun champ d'activité ne devra être écarté : recyclage des nutriments, récupération et valorisation du phosphore et de l'azote, renforcement des filières du biométhane et du biogaz, valorisation des digestats et des algues, développement des solutions microbiennes. Sur le plan minéral, la production d'ammoniac vert devra aussi être soutenue en nous appuyant sur notre électricité décarbonée. Enfin, sur le plan réglementaire, une telle multinationale devra promouvoir l'émergence d'un marché réellement unique de l'engrais, y compris avec une standardisation commune à l'échelle continentale.



Ce qu'on a déjà su mettre en place, en France ou ailleurs

En Europe

Des modèles coopératifs intégrés

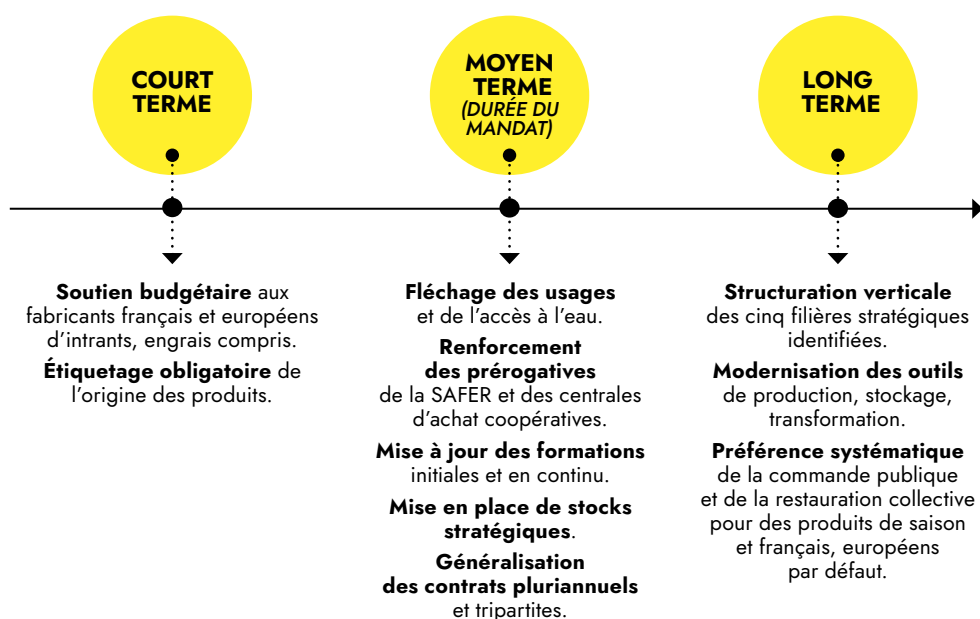
Dans les pays nordiques, les coopératives laitières agissent de la production à la distribution, ce qui permet de rémunérer les producteurs 50 à 100 euros de plus par tonne de lait qu'en France. À l'inverse, les deux coopératives françaises (Sodiaal et Agrial) ne parviennent plus à concilier les processus de production et de distribution, ce qui menace la rémunération des exploitants. Le modèle coopératif a aussi fait ses preuves dans le secteur de la transformation, en Italie par exemple avec Conserve Italia, qui agit tout au long de la chaîne de production puis de transformation.

Des options européennes pour apaiser les négociations commerciales

L'exception française en matière de négociations commerciales, concentrées sur une période restreinte, avec une interdiction générale de renégocier en dehors des périodes prévues et où les CGV du fournisseur représentent le socle des négociations commerciales, apparaît de plus en plus comme un contre-exemple. En effet, tout en apaisant les négociations, la démocratisation des contrats pluriannuels au Royaume-Uni ou dans les pays scandinaves a porté ses fruits alors que leurs systèmes agro-industriels étaient eux aussi parfois exsangues. Au-delà des contrats pluriannuels, qui existent aussi de manière expérimentale en France (ex. label Agri-Éthique), ce ne sont pas les exemples d'initiatives étrangères qui manquent : étalement calendaire des négociations et clauses contractuelles pour répondre à des événements imprévus en Allemagne, révisions tarifaires en Belgique ou aux Pays-Bas, code des bonnes pratiques encourageant l'auto-régulation en Espagne, publication obligatoire des prix par les magasins sur internet en Israël, fixation du coût des productions alimentaires au préalable au Canada, etc.

GOVERNANCE ET FAISABILITÉ

Quelle gouvernance et temporalité ?





Combien cela coûterait approximativement ?

De 5,5 à
11,5 Md€
en 2027

• **Renforcement des cinq filières stratégiques :**

1,5 à 5,2 milliards par an pendant dix ans selon le niveau d'ambition gouvernemental

• **Triplement des capacités de stockage d'eau hivernale :**

36 millions par an pendant cinq ans

• **Prise de participation de 11 % dans un Airbus de l'engrais + Plan français pour l'ammoniac vert :**

~2 milliards à ~2,65 milliards sur cinq ans

• **Stocks d'engrais pour 90 jours :**

1,2 milliard par an

• **80 % de produits locaux et de saison dans la commande publique :**

960 millions à 2,1 milliards par an

Faisabilité et arbitrages

● FAISABILITÉ

Disponibilité suffisante de projets agricoles viables économiquement.
Capacité d'adaptation de la SAFER et d'organisation des centrales d'achat coopératives.
Répartition géographique équitable de la production pour les approvisionnements publics.
Engagement des banques à soutenir les projets d'installation ou de modernisation.
Nécessaire majorité parlementaire pour prendre des décisions législatives.

● ARBITRAGES MAJEURS

Identification des filières prioritaires et non-prioritaires.
Approvisionnement français et européen dans la commande publique ou dépendances consenties à des importations étrangères.

● POINTS DE TENSION

Soutien réduit ou supprimé à certaines filières.
Acclimatation des agriculteurs aux formations et nouvelles compétences.
Partage des usages de l'eau.
Acceptabilité par la Commission européenne d'un Airbus de l'engrais au vu de sa politique antitrust.
Défiance persistante dans les négociations commerciales.
Place de l'agriculture et la pêche dans les accords de libre-échange.

LES REPÈRES DE MONTAIGNE

PARTIE 3



LA

RECOM-

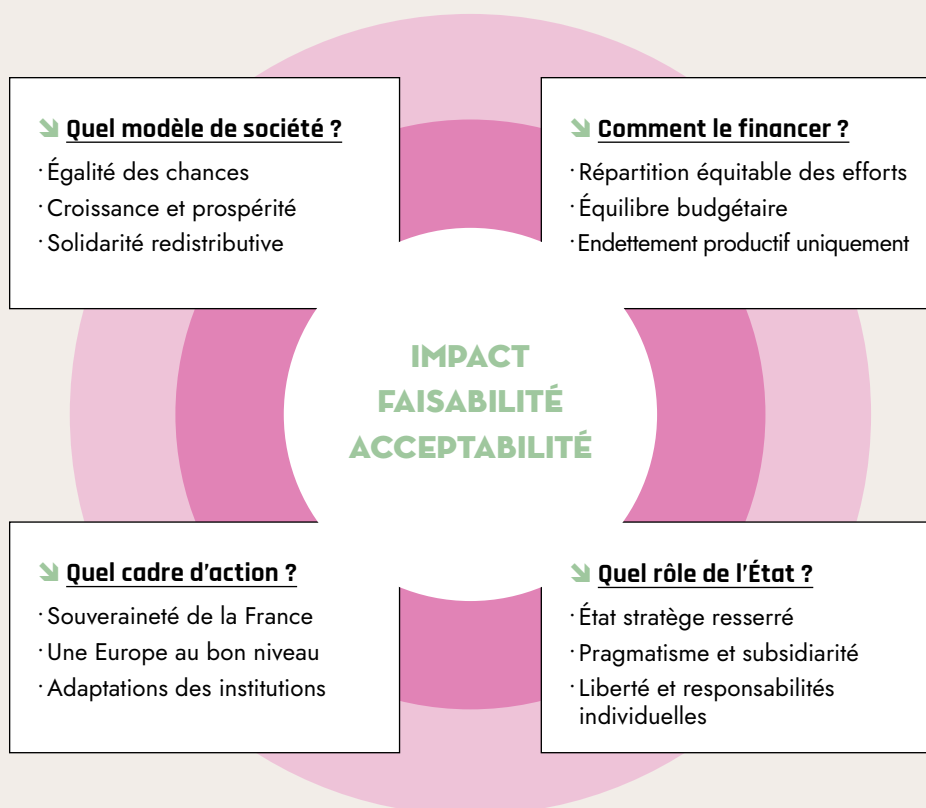
MANDATION

DE

MONTAIGNE

NOS PRINCIPES D'ARBITRAGES

Pour ses propres recommandations, l'Institut Montaigne a structuré sa grille de réflexion selon les principes suivants :



LA VOIE
CHOISIE PAR
**L'INSTITUT
MONTAIGNE**

NOTRE RECOMMANDATION

46

INSTITUT MONTAGNE

**REFAIRE DE
L'AGRICULTURE
UNE FIERTÉ
FRANÇAISE**



POURQUOI CETTE VOIE ?

En France, l'agriculture est identitaire : elle façonne nos paysages, aménage nos territoires, valorise nos terroirs, co-construit — quand elle est raisonnée — la biodiversité. Elle nous a longtemps nourris, nous assurant une abondance et une qualité nutritionnelle dont peu d'autres nations peuvent se prévaloir. Elle a créé des filières d'excellence, dans la recherche, dans la production, dans la transformation et nous a historiquement offert des leviers diplomatiques.

Pourtant, cette agriculture, socle de notre souveraineté, est aujourd'hui en danger, faute d'une attention suffisante portée à ce qu'elle représente et à la condition des agriculteurs. En cause : des distorsions de concurrence insoutenables et des discours sur les prix bas qui favorisent des importations de moindre qualité. La question agricole doit donc retrouver sa centralité dans la décision politique et par le biais des actes citoyens de consommation.

Pour mener à bien ce réinvestissement en faveur d'une agriculture stratégique, il faut d'abord produire plus : pour gagner en autonomie de consommation, pour relocaliser les chaînes de valeur en France, pour recouvrer un levier d'exportation et pour rehausser le niveau de vie des agriculteurs. Cet élan de production doit se faire dans une logique de responsabilité de la part de chaque acteur. Il nécessite cependant l'implication de l'État stratège parce que les distorsions de concurrence sont nombreuses et anciennes, mais aussi parce que les dépendances aux intrants sont croissantes.

L'État n'a pas vocation à intervenir partout et doit simplement redonner des marges de manœuvre aux filières en leur permettant de produire à conditions égales et en exigeant que ce que nous importons soit produit à standard équivalent. Dans son rôle de planificateur, l'État doit également poser des arbitrages en faveur de filières prioritaires car indispensables à notre souveraineté alimentaire : céréales, légumineuses et protéines végétales, fruits et légumes vivriers, poulet et œuf, lait. Une meilleure intégration, verticalement et géographiquement, de ces filières agricoles et agro-alimentaires permettrait d'accompagner ce retour à une agriculture stratégique, rajeunie et durable.

Nous avons donc choisi de libérer la production raisonnée, dans une logique de modernisation à la fois biologique (semences, produits phytosanitaires) et mécanique (agriculture de précision, robotisation). Sans cela, pas de retour à une performance accrue. En parallèle, cela nécessite une révision structurelle de la PAC et, *a minima*, une coordination européenne afin de retrouver les fondamentaux de la souveraineté alimentaire : une production agricole répondant d'abord à une logique d'offre et capable de rémunérer les producteurs au juste prix.



AXE 1

ORGANISER UN SOUTIEN ASSUMÉ À LA PRODUCTION, Y COMPRIS POUR L'EXPORT

**Lever les contraintes administratives
et réglementaires :**

- **Introduction d'un « guichet unique agricole »** pour les démarches foncières et fiscales ;

- **Réduction des délais d'autorisation et des options de recours à 6 mois** pour les projets d'installation, d'agrandissement ou de modernisation (serres, bâtiments d'élevage, bassins piscicoles, etc.) ;

- **Autorisation en France des molécules homologuées** dans les autres pays européens pour rétablir une concurrence équitable, sans céder parallèlement aux dérogations d'urgence pour les produits non homologués ;

- **Désiloter les politiques publiques** traitant d'environnement, d'eau, de terres agricoles (Ademe, Agence de l'Eau, etc.).

Restructurer la SAFER en lui confiant principalement un rôle de regroupement des exploitations et de remembrement des parcelles. Tout en limitant son droit de préemption parfois abusif, veiller à l'équilibre entre grosses et petites exploitations et à la pertinence géographique. Revenir sur ses avantages fiscaux (exonération des taxes foncières, frais d'intermédiation élevés, etc.) afin d'égaliser les conditions d'achat. Le

non-renouvellement générationnel des agriculteurs, l'impératif de modernisation et le coût croissant du capital appellent à refondre notre vision des exploitations mais également à **développer des solutions de fermages** pour permettre un accès au foncier plus ouvert. **Préserver les terres les plus arables pour l'agriculture** et orienter les implantations commerciales et industrielles vers les terres peu fertiles.

Soutenir l'installation et la transmission des exploitations, en particulier pour les plus jeunes et les plus qualifiés. Pour cela, accorder des exemptions d'impôts sur le revenu pour les cinq premières années aux jeunes agriculteurs.

Généraliser les contrats d'avenir pour accompagner financièrement et techniquement les jeunes agriculteurs se lançant dans des cultures adaptées au marché et au changement climatique, y compris via des pratiques de régénération des sols.

Introduire un référentiel technico-économique agricole par filière et par région afin de donner des repères aux agriculteurs et de les accompagner dans la prise de décision.

Structurer une filière européenne des engrais à taille critique afin de la rendre compétitive et plus résiliente, en particulier en réinvestissant la filière de l'ammoniac vert. Développer de nouvelles compétences phytosanitaires (fongicides, insecticides, herbicides) dans un cadre sanitaire rigoureux. Les intrants naturels (eau,

FIERTÉ FRANÇAISE

engrais, semences, énergie) restent dans tous les cas indispensables à la production et à l'adaptation au changement climatique. Reconsidérer les intrants non pas de manière idéologique mais de manière stratégique.

Constituer des stocks stratégiques d'engrais. Créer des centrales d'achat coopératives pour rendre accessible les semences certifiées et les engrais adaptés aux nouvelles conditions climatiques.

Flécher de manière plus stratégique l'usage de l'eau :

- **Approche pluriannuelle** des besoins en volume d'eau ;

- **Installation et entretien** par du crédit fiscal de systèmes d'irrigation innovants (compte-gouttes de précision, gestion en temps réel des besoins, etc.) ;

- **Plantation d'arbres et de haies** pour favoriser la rétention et la récupération des eaux de pluie, y compris pour préserver les zones humides ;

- **Triplement des capacités collectives** de stockage hivernal, non de pompage ;

- **Exploration du potentiel de réutilisation** des eaux usées.

- **Développer un plan et des outils de résilience de la forêt française** afin de permettre aux professionnels du secteur d'absorber et de prévenir le risque climatique et de renouveler les peuplements sénescents.

AXE 2

INTÉGRER TERRITORIALEMENT ET VERTICALEMENT LES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES POUR CONSERVER LA VALEUR AJOUTÉE ET LES EMPLOIS

Mettre en place un plan à 10 ans de priorisation des cultures et des élevages nécessaires à notre souveraineté alimentaire. Prendre en compte les besoins

populationnels, les évolutions climatiques, les potentiels régionaux et les fragilités actuelles de certaines filières. S'appuyer si besoin sur les travaux d'évaluation de la loi d'urgence 2026, les Projets Alimentaires Territoriaux, les Conférences de la souveraineté alimentaire. Les **filières céréales, légumineuses et protéines végétales, fruits et légumes vivriers, poulets et œufs, lait**, devront donc bénéficier d'un traitement prioritaire dans l'action de l'État.

Structurer de manière verticale et intégrée la production ainsi que la transformation de ces filières, y compris dans sa dimension de planification territoriale. Envisager la création de clusters agricoles intégrant producteurs, transformateurs de matière première (abattoirs, moulins, tours de séchage, centre de trituration, etc.), usines de transformation industrielle et logistique.



S'assurer que la commande publique est exemplaire, dans un premier temps, puis

la restauration collective, dans un second temps, afin de sécuriser des débouchés pour les producteurs. Rendre l'approvisionnement local et européen obligatoire, en volume et en valeur : 80 % en 2030, 85 % en 2035, 90 % en 2040. Remonter parallèlement le plafond des marchés publics du gré à gré au niveau des marchés publics européens.

À l'international, privilégier la marque France plutôt que les étiquettes régionales pour renforcer notre politique d'exportation.

Ré-engager le citoyen sur la valeur et les vertus d'une alimentation locale, saine et de saison mais également sur la pénibilité de certaines professions agricoles ou halieutiques afin de le sensibiliser sur les produits consommés. Les Français aiment les agriculteurs mais un pas supplémentaire doit être effectué pour restaurer une véritable appréciation du travail des agriculteurs et redonner à la consommation ses lettres de noblesse.

Assurer une juste rémunération des producteurs et une meilleure valorisation de leur production via cette éducation du consommateur. Restructurer les négociations commerciales pour permettre d'équilibrer le partage de la valeur entre professions et sans sacrifier, surtout, les producteurs.

AXE 3

PÉRENNISER NOTRE EXCELLENCE EN MATIÈRE D'INNOVATION AGRICOLE ET HALIEUTIQUE POUR PRÉVENIR LES DÉPENDANCES FUTURES

Investir dans une agriculture de précision

Concilier performance agricole, respect environnemental et qualité nutritionnelle pour retrouver notre ambition scientifique.

Accroître les aides budgétaires aux semenciers, aux généticiens et aux vétérinaires dont les investissements en R&D sont longs, coûteux et incertains. Développer des variétés de semence adaptées et des races de troupeaux plus résilients aux stress climatiques ou aux limitations hydriques.

Développer l'agriculture de précision et la robotisation en déduisant des revenus impossibles la totalité de l'achat d'un matériel innovant ou de précision (robotique, drones, dosage par laser, logiciels de cartographie, filets sélectifs, biofiltration des bassins, matériels autotractés, etc.). Motiver des prêts à taux zéro pour ces achats auprès des banques partenaires en fournissant des garanties étatiques. S'assurer que cette modernisation s'opère avec le soutien de structures coopératives, des interprofessions et des bureaux d'études vers les filières les plus exigeantes en main-d'œuvre et en précision (traite laitière, maraîchage, arboriculture, pêche en mer, etc.) en priorité.

Encourager les souscriptions à des abonnements partagés de logiciels

FIERTÉ FRANÇAISE

s'appuyant sur l'IA, via les Chambres d'agriculture, pour réduire la charge administrative, simplifier la gestion des récoltes et mieux anticiper les calendriers d'activités par filière. Ne pas négliger, pour les exploitations, les risques cyber liés au développement de ces nouvelles technologies.

Œuvrer à refonder la PAC européenne

Au niveau européen, **construire une coalition de pays européens partageant une vision commune** d'une agriculture raisonnée, diversifiée et modernisée, une agriculture qui soutient également la prise de risque dans les projets d'avenir comme cela se fait pour l'industrie. S'assurer dans tous les cas de la sanctuarisation, *a minima*, du budget de la PAC et capitaliser sur les financements éligibles à l'agriculture dans le Fonds pour la compétitivité.

Recentrer la PAC autour d'une logique de production et d'offre alimentaire souveraine qui rémunère mieux les producteurs européens. **Refuser les distorsions de concurrence intérieure** et limiter les importations moins disantes sur le plan sanitaire et environnemental. Ne pas exiger de limitation de production par principe dans les aides environnementales européennes. Financer en particulier la modernisation des exploitations pour réduire la pénibilité qui représente un défi commun à tous les pays européens.



FEUILLE DE ROUTE

52

INSTITUT MONTAIGNE

**DANS
LES 100
PREMIERS
JOURS**

RESTAURER LA CONFIANCE DANS LA PRODUCTION ET METTRE FIN AUX DISTORSIONS DE CONCURRENCE

Un discours présidentiel ambitieux sur l'état, l'importance et le potentiel de l'agriculture française

- **Ré-engager le citoyen** sur la valeur de l'alimentation ;
- **Encourager** les vocations ;
- **Accroître la transparence** des produits.

Des ordonnances et décrets de simplification

- **« Guichet unique agricole »** ;
- **Fin des surtranspositions de molécules** sur les herbicides, insecticides et fongicides ;
- **Moratoire sur les importations** de produits non conformes aux standards européens.

**DURANT
LE MANDAT**

STRUCTURER LES OUTILS DE PRODUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE DISTRIBUTION

Un plan de modernisation et de relocalisation de nos filières prioritaires

- **Plan stratégique pour l'agriculture française** avec une identification des besoins prioritaires dans un seul et même plan.

Un plan d'accès aux outils de production

- **Communication nationale** sur les motifs d'un fléchage de l'eau vers les usages agricoles ;
- **Structuration d'une filière européenne des engrais** à taille critique.

Une politique offensive et multipartite de soutien à l'exportation

- **Promotion de la Ferme France.**

Une PAC innovante, productive et modernisée pour assurer en priorité la juste rémunération des producteurs

FIERTÉ FRANÇAISE

À PLUS
LONG
TERME**SÉCURISER LES FONDEMENTS D'UNE AGRICULTURE STRATÉGIQUE, INNOVANTE ET SOUTENABLE****Une loi de programmation pluriannuelle pour ne plus naviguer à vue**

➤ **Bilan quinquennal des aides apportées** aux filières prioritaires ;

➤ **Catalogue des progrès technologiques et génétiques** ainsi que des pratiques agro-écologiques performantes ;

➤ **Contraintes d'approvisionnements** renforcées pour la restauration collective et commerciale.

Une affirmation de la position agricole française dans les négociations européennes et internationales



COÛT ET RESSOURCES

IMPACT BUDGÉTAIRE

3,9 À 9 Md€

par an pendant cinq ans et selon le niveau d'ambition de soutien aux filières prioritaires

54

INSTITUT MONTAIGNE

- **Exemption d'impôt sur le revenu pour les jeunes agriculteurs :**
2,7 à 4,1 millions par an
- **Triplement des investissements en faveur de la filière de l'ammoniac vert :**
260 à 372 millions d'euros par an pendant cinq ans
- **Stocks d'engrais pour 90 jours :**
1,2 milliard par an
- **Triplement des capacités de stockage hivernal de l'eau à usage agricole :**
336 millions par an pendant cinq ans
- **Renforcement des 5 filières stratégiques :**
1,5 à 5,2 milliards par an pendant dix ans selon le niveau d'ambition
- **80 % de produits locaux et de saison dans la commande publique :**
960 millions à 2,1 milliards par an*

*L'augmentation de ce pourcentage représente un coût important à l'origine mais progressivement celui-ci se réduira tout en favorisant l'économie locale avec une production en hausse, une relocalisation de la transformation et une sécurisation des débouchés.

FIERTÉ FRANÇAISE

GAINS ESCOMPTÉS

7,1 Md€

par an avec la réduction de nos importations

Réduction de nos importations*, y compris pour les engrais et dans la commande publique, impact sanitaire positif, meilleure gestion environnementale, consolidation optimisée du secteur agricole, PAC plus vertueuse.

***Hypothèse d'une réduction de nos importations lissée sur cinq ans et de leur remplacement par des nouvelles productions françaises :**

• **50 % de la volaille de chair étrangère en moins** : 1,5 milliard d'euros par an

• **50 % des œufs** : 103 millions d'euros par an

• **20 % des fruits et légumes** : 1,9 milliard d'euros par an

• **100 % du soja** : 1,5 milliard d'euros par an

• **20 % des produits laitiers et des productions à base de céréales** : 1,9 milliard d'euros par an

• **10 points de pourcentage pour les engrais (hors constitution de stocks stratégiques)** : 210 millions par an

INDICE D'ACCEPTABILITÉ CITOYENNE

Afin de mesurer l'acceptabilité des réformes proposées, l'**Institut Montaigne et Verian** ont développé un Indice d'Acceptabilité Citoyenne, noté de 0 à 10.

Cet indice synthétise trois dimensions essentielles de l'acceptabilité d'une réforme : son impact perçu pour la société, sa légitimité et son acceptabilité morale, ainsi que l'adhésion personnelle qu'elle suscite.

REFAIRE DE L'AGRICULTURE UNE FIERTÉ FRANÇAISE



Il est calculé à partir des réponses des Français à trois questions posées après présentation de chaque projet de réforme. Plus le score est élevé, **plus la réforme est jugée acceptable par les citoyens**.

Les résultats sont issus d'une enquête en ligne réalisée en août et septembre 2026 auprès d'un échantillon de 1 500 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

SERVICES

Le compte provisoire de l'agriculture en 2025, INSEE, 7 juillet 2026.

Les bénéficiaires des aides de la PAC, ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, 29 mai 2026.

Dossier de presse – Conférences de la souveraineté alimentaire : présentation des premières conclusions sur les ambitions de production pour les 10 prochaines années, ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, 24 février 2026.

Pour les agriculteurs, les multiples plans d'urgence de l'Etat s'ajoutent aux aides de la PAC, Le Monde, 20 février 2026.

Commerce extérieur – n°02/12, Agreste, février 2026.

Rapport d'information – au nom de la commission des affaires économiques visant à actualiser les chiffrages, notamment relatifs à notre dépendance aux importations et à la compétitivité de la "ferme France", du rapport d'information n° 528 (2018-2019) : "La France, un champion agricole mondial : pour combien de temps encore ?", Sénat, janvier 2026.

Panorama statistique, emploi et formation professionnelle – Branche de la restauration rapide, Observatoire AKTO, décembre 2025.

Baromètre agricole Terre-net BVA – La paperasse alourdit des semaines déjà bien chargées, Terre-Net, 12 février 2025.

Résultats économiques des exploitations en 2023 – Des résultats économiques agricoles en net retrait en 2023, après deux années de forte hausse, Agreste, décembre 2024.

En 2023, les abattages de poulets augmentent en volume, mais ne couvrent pas la hausse de la consommation, Agreste, juillet 2024.

Évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France, Rapport du Gouvernement, mars 2024.

N°905 – Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques sur la compétitivité de la ferme France, Sénat, septembre 2022.

Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes, INSEE, 23 octobre 2020.

Préserver une Politique agricole commune indépendante, Sénat, juin 2026.

Le compte provisoire de l'agriculture en 2024, INSEE, 3 juillet 2025.

Grandes cultures. En 2024, baisse de 22% de la production des céréales à paille par rapport à la moyenne des 5 campagnes précédentes, Agreste, 17 septembre 2024.

Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires, INSEE, 27 février 2024.

Quel avenir pour l'agriculture française ?, Caisse des dépôts, 6 mars 2025.

La carte interactive des types d'élevages et des régions agricoles en France, Data.gouv, créée le 26 janvier 2021, mise à jour le 25 juillet 2025.

Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer, Agreste, février 2022.

Toxi-infections alimentaires, évolution des modes de vie et production alimentaire, Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, avril 2013.

Auditions dans le cadre Commission d'enquête portant sur les marges des industriels et de la grande distribution menée par Anne-Catherine Loiser et Antoinette Guhl

Que retenir d'une analyse dans quelques pays européens (Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Espagne) du rapport de force entre fournisseurs et distributeurs à dominante alimentaire d'un point de vue économique ?, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, juin 2024.

Adapting to drought risk in the context of climate change [S'adapter au risque de sécheresse dans le contexte du changement climatique], OCDE, 23 février 2026.

Emploi et revenus des indépendants – Édition 2025, INSEE, 21 mai 2025.

L'injuste prix de notre alimentation – Quels coûts pour la société et la planète, Secours Catholique, septembre 2024.

Résultats économiques des exploitations agricoles – France – Chiffres clés 2023, Agreste, décembre 2024.

Les sols en France - Synthèse des connaissances en 2022, Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement, 9 décembre 2022.

IDÉE DU DÉBAT N°1

Le prix des terres, SAFER.

Les chiffres utiles de la MSA, MSA, dernière mise à jour le 22 juin 2026.

Décret n° 2026-509 du 12 juin 2026 relatif aux modalités d'application de la réduction générale dégressive unique prévue à l'article L. 241-13 du code de la sécurité sociale, Légifrance.

Installation en agriculture : le chiffre qui rassure, Le Bimsa, 20 avril 2026.

Étude d'impact – Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles, Premier Ministre, 7 avril 2026.

Bilan statistique annuel 2025 de l'application des objectifs d'approvisionnement fixés à la restauration collective (Données d'achats 2024) – N° 32 (2025-2026), Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, décembre 2025.

Les installés « non issus du milieu agricole » : des producteurs comme les autres ? - Analyse n°218, Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, 10 juin 2025.

Après 2 ans de croissance, le nombre d'installations d'exploitants agricoles diminue en 2023, MSA, 4 mars 2025.

La gestion quantitative de l'eau, ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, 27 février 2025.

TVA - Liquidation - Taux réduits - Produits à usage agricole, Bulletin Officiel des Finances Publiques, 20 novembre 2024.

Évaluation des freins fiscaux et non fiscaux au renouvellement des générations en matière agricole, Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, 7 novembre 2024.

Prélèvements et consommations d'eau : quels enjeux et usages ?, Haut Commissariat à la Stratégie et au Plan, 18 avril 2024.

Mesures pour le monde agricole : au détriment des salariés ?, CFTC, 5 février 2024.

Plaquette institutionnelle, Union des Industries de la Fertilisation, février 2023.

Annexe 9 du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2023 – Fiches d'évaluation préalable des articles du projet de loi, Assemblée nationale, septembre 2022.

Rapport d'information n°905 au nom de la commission des affaires économiques sur la compétitivité de la ferme France, Sénat, 28 septembre 2022.

Simulation du projet 2021 de réserves de substitution de la Coopérative l'eau des Deux-Sèvres, BRGM, 17 juin 2022.

IDÉE DU DÉBAT N°2

Échanges extérieurs d'œufs, Agreste.

Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée – Soja, Ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques.

Coût de stockage : définition et méthodes d'estimation, Pennylane, 29 juillet 2026.

Le gouvernement annonce un plan d'urgence engrais pour les agriculteurs et une stratégie durable pour notre souveraineté en engrais, ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, 9 juillet 2026.

Évaluation des actions France 2030 en faveur de la réindustrialisation, Gouvernement, mai 2026.

Plan d'action sur les engrais: un partenariat pour garantir la disponibilité et le caractère abordable des engrais produits dans l'UE, ainsi que l'autonomie stratégique dans ce domaine, Commission européenne, 19 mai 2026.

Élevage breton et importations de soja, une dépendance inévitable ? (1/3), Chambre d'Agriculture Bretagne, 13 mai 2026.

« Résilience agricole » : Vers une agriculture française souveraine, rentable et durable à l'horizon 2050, InVivo, Avril 2026.

Réussir la transition dans l'incertitude, The Shift Project, avril 2026.

Compte rendu n° 078 – Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, Assemblée nationale, 8 avril 2026.

Annual Report 2025 [Rapport annuel 2025], Yara, mars 2026.

Infographie – Production et consommation de lait et produits laitiers, Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, 13 mars 2026.

Dossier de presse – Les Français confirment leur appétit pour les volailles : 2200 poulaillers supplémentaires seront nécessaires d'ici 2035 pour mieux couvrir les attentes du marché, ANVOL, février 2026.

Importations : Le déferlement de poulets continue en France, ANVOL, 28 février 2026.

Quels outils de production pour des secteurs agricoles et alimentaires français résilients et durables ?, I4CE, 19 février 2026.

L'Observatoire des prix des Bâtiments Vaches Laitières, Chambre d'Agriculture Bretagne, avril 2025.

« Airbus des engrais » : la France va accueillir la première usine européenne bas carbone, Euractiv, 13 mai 2024.

Plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes, ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, 29 avril 2024.

France 2030 : 242 nouveaux lauréats pour investir dans une alimentation saine, durable et traçable, gouvernement, 1^{er} mars 2024.

France Stratégie publie une évaluation contrastée du plan Protéines végétales, Agromatin, 26 janvier 2024.

France Relance : des réalisations concrètes au service de notre souveraineté alimentaire, ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, 8 mars 2023.

La stratégie nationale protéines végétales, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 1^{er} décembre 2020.

SWTOZ

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

les	REPÈRES
de	MONTAIGNE

Cette note, publiée par l'Institut Montaigne, fait partie de la collection :

Les repères de Montaigne : 25 recommandations pour la France

Dépôt légal : Octobre 2026

Sous la direction générale de Marie-Pierre de Bailliencourt

Enquête territoriale : Institut Enterritoires

Enquête d'acceptabilité : Verian

Design graphique : Élodie Ruiz ; Studio Nathalie Bastide

Mise en page : Studio Nathalie Bastide

Imprimé en France par Maqprint

ISSN : 1771-6756



Institut Montaigne
59 rue La Boétie, 75008 Paris
Tel. +33 (0)1 53 89 05 60
institutmontaigne.org

MÉTHODOLOGIE

Chaque note est le produit d'une réflexion collégiale. Celle-ci mobilise **25 années d'expertise en politiques publiques, plusieurs mois de revue de littérature scientifique et d'analyses de données officielles sourcées**. Elle s'appuie sur des auditions de chercheurs, d'économistes et d'experts indépendants, ainsi que sur des échanges réguliers avec les entreprises adhérentes de l'Institut Montaigne, des élus et des personnalités œuvrant au quotidien dans les territoires.

Nous avons tenu compte des idées présentes dans le débat politique et des attentes exprimées par les Français, telles qu'elles ressortent des enquêtes et sondages de ces derniers mois.

Les mesures que nous proposons (« La recommandation de Montaigne ») découlent ainsi d'arbitrages pris dans l'intérêt de la France en conciliant efficacité, faisabilité opérationnelle et acceptabilité citoyenne.

MERCI !

L'Institut Montaigne remercie chaleureusement son comité directeur, ses équipes internes, les experts permanents et associés, les entreprises adhérentes ainsi que l'ensemble de ses partenaires, qui ont contribué pendant 18 mois à l'élaboration de ces notes.

REPÈRES POUR LA FRANCE

L'Institut Montaigne, espace de réflexion indépendant et apartisan, au service de l'intérêt général, s'engage dans la préparation de l'élection présidentielle 2027.

Parce que nous pensons qu'il est indispensable de favoriser un débat démocratique sur le fond, réaliste et nuancé, **nous publions 25 notes thématiques pour informer les citoyens et inspirer les candidats.**

En diffusant un contenu accessible à tous, nous souhaitons **donner des repères sur l'état réel de la France, poser un diagnostic et encourager les arbitrages nécessaires** au service de 4 ambitions : créer de la richesse, vivre ensemble, se protéger et mettre en œuvre nos politiques publiques.

Cette initiative vise à restaurer la confiance politique et à dessiner pour la France un futur désirable.